L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 15 SEPTEMBRE 1886.

PETITES ANNONCES.

PERDU—Un PORTEFEUILLE noir, renfermant des papiers qui n'ont de valeur que pour le propriétaire. Le rapporter à J. F. SARRAZIN fils & Cie., coin Chartres et Conti, une récompense convenable sera payée.
15 sept—2f.

UNION Protectrice des Propriétaires. Bureau 19 Champs Elysées. Plantes utiles fournies aux membres. 18 août—1m

A LOUER.

A LOUER—Une résidence, 219 rue des Remparts, entre Dumaine et St. Philippe, au rez-de-chaussée, ayant toutes les conforts pour une famille. Elle est située dans un voisinage agréable, et à proximité de trois lignes de chemins de fer. S'adresser à Rigby O'Connor, 17 rue Carondelet. 14sept—1f

A LOUER—A partir du 1er octobre, magasin 209 Decatur, vis-à-vis le marché Français. M. V. Dejan, notaire public, 20 Carondelet. 15 sept—Dim au 1 oct—

A LOUER.—Un Magasin spacieux, 91 rue Bourbon, et une grande cave 136 rue St. Philippe. S'adresser à L. Lacassagne, 97 rue Decatur. Occupation le 1er octobre. 7août.

DEMANDES.

Souscription toute privée.

EN faveur d'un homme méritant, âgé, malade et dénué de tout. C'est un Français qui compte plus de quarante ans de Louisiane. Nous ferons connaître son nom aux personnes qui voudront bien venir lui verser quelque chose. Offrir un verre de sale, ou nous demander son adresse à qui la demandera. 1er août—

A VENDRE.

A VENDRE des pianos à $40 et $50. Payables $2 par semaine. Ne manquez pas. 22août—1m. / WERLEIN, 136 rue du Canal.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de George Rehkopf.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 18,677.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Mary Raymond, veuve de James Pifferer, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGERHAN, Greffier.
15 sept—15,19,24.

Levy Bros et Adolph et Isaac Levy vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 18,088.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de Levy Bros et Adolph et Isaac Levy et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Adolph Levy, syndic provisoire des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGERHAN, Greffier.
15 sept—15,19,24.

Succession de James Pifferer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 18,090—Division M.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Mary Raymond, veuve de James Pifferer, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGERHAN, Greffier.
15 sept—15,19,24.

Scannell & Lafaye vs. leurs Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 18,935—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de Lafaye & Scannell, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John G. Byrd, syndic provisoire des créanciers dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte, et pour quoi le dit syndic provisoire ne serait pas déchargé de toute responsabilité, et sa caution cancelée.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGERHAN, Greffier.
12 Sept—12,16,21

Alexander Solari vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No. 17,465—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de Alexander Solari et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par George McCloskey, syndic provisoire et syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGERHAN,
11 sept—11,15,19 Greffier.

Succession de John W. Buhrmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 18,946—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Frank Roder, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGERHAN, Greffier.
10 sept—10 14 19

Succession de Charles D. Hubbard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 18,674.—Division A.—Il résulte que P. S. Wills, Jr., administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles D. Hubbard, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que ces faits peuvent concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGERHAN, Greffier.
9 sept—9,14,18

Succession de Jules Bonaventure, femme de Charles De Gruy ou De Gruse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 11,791—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Charles De Gruy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGERHAN, Greffier.
9 sept—9 14 18

Succession de James S. Brandor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No. 18,675—Division B.—Attendu que P. S. Wills, Jr., administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James S. Brandor, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne sera pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGERHAN, Greffier.
9 sept—9 14 18

J. B. Marquer vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 18,139—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de J. B. Marquer et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en sont) pour lesquelles le compte présenté par Alexander B. Locoste, syndic provisoire dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte, et pour quoi le dit syndic provisoire ne serait pas déchargé de toute responsabilité, et sa caution cancelée.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGERHAN, Greffier.
12 Sept—12,16,21

Alexander Solari vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No. 17,465—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de Alexander Solari et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par George McCloskey, syndic provisoire et syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGERHAN,
11 sept—11,15,19 Greffier.

Succession de Nicholas Hahn ou Rico.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 18,941.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Frank Roder, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGERHAN, Greffier.
8 sept—8 12 17

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Henry Spillman vs ses créanciers—No 18,641—Division D.—Il résulte de l'inventaire et état des biens du pétitionnaire Henry Spillman soit et est par le présent accepté par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Joseph Davigneaud, notaire en cette ville, le MARDI 14me jour de septembre 1886 à 11 heures A M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et pour nommer un syndic, et de régler sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1886.
(Signé) N. H. RIGHTOR
Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, Juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
2sept—M et 10j

Succession de Jules Sabrier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Jules Sabrier vs ses créanciers—No 18,642—Division D.—Il résulte de l'inventaire et état des biens du pétitionnaire Jules Sabrier, soit et est par le présent accepté par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Joseph Davigneaud, notaire en cette ville, le MARDI 14me jour de septembre 1886 à 11 heures A M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et pour nommer un syndic, et de régler sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1886.
(Signé) N. H. RIGHTOR
Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, Juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
2sept—M et 10j

GROS LOT

$75.000

L. S. L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et acceptée par le peuple.

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, sous un domaine l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

—POUR—

UNE FORTUNE

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE K.

—DE—

LA COMPAGNIE DE

LA LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

AURA LIEU A LA

Nlle-Orléans,

MARDI, 12 OCTOBRE 1886.

1,967 Lots, montant en tout à $265,500.

Le tirage commencera positivement à ONZE HEURES A. M.,

—A—

L'ACADEMIE DE MUSIQUE,

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000,	25,000
1 Lot de	10,000,	10,000
2 Lots de	5,000,	10,000
5 Lots de	2,000,	10,000
10 Lots de	1,000,	10,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	200,	20,000
200 Lots de	100,	20,000
500 Lots de	50,	25,000
1,000 Lots de	25,	25,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9	Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf numéros restant du numéro qui sera gagné le lot de $75,000, soit	$6,750
9	Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf numéros restant du numéro qui sera gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9	Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf numéros restant du numéro qui sera gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967	Lots se montant à	$265,500

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nlle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, Mandat de New-York, ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express à nos frais.

Adresser

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées et faire demander aux postes (money orders) payables à la New Orleans National Bank, Nouvelle-Orléans, La.

L'ABEILLE

NOUVELLE-ORLÉANS

JOURNAL QUOTIDIEN,

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

BUREAUX ET ATELIERS:

No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

L'Edition hebdomadaire réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,

Un Bulletin Maritime,

Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une Liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial.

BUREAUX ET ATELIERS:

73 - CHARTRES - 73

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Mme Mary V. Bell, tutrice, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 18,305—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Escan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 octobre 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Faubourg St-Jean, Deuxième District de cette ville, carré d'île borné par les rues Rendon (ci-devant Second), Lopez (ci-devant Tonnelier), Esplanade et Washington, étant le No 10 du dit îlot et formant le coin des rues Lopez et Washington. Le dit terrain mesure trente pieds onze pouces et cinq lignes de façade sur Avenue Washington, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de façade sur Lopez, suivant lignes parallèles.

Etant la même propriété que le défendeur ici a acquise par achat de P. A. Bacas, ainsi qu'en fait foi un acte passé pardevant Eusèbe Bouny, notaire, en date du 21 mai 1875.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 sept—14 21 28—7 14 16 et

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante d'une Vacherie—Un grand nombre de vaches d'un taureau, deux chevaux, d'un mulet, etc.

Jean Hirsman vs Jean Caumeyon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 18,698—En vertu d'un writ de saisie conservatoire et d'un ordre de vente, à la date du 13 septembre 1886, à moi adressés par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, aux lieux ci après désignés, le JEUDI, 16 septembre 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

26 vaches, 1 taureau, 2 chevaux, 1 mulet et 1 charrette et harnais à la vacherie située sur le Chemin de la Métairie, au coin de la rue Alexandre, dans le Deuxième District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 sept—14 15 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession Wm J. Castell, F. S. Wiltz jr., administrateur, vs. John J. O'Connor

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 18,455—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Escan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et la Natches Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 25 septembre 1886, à midi, des propriétés décrites ci-dessous, à savoir:

Deux certains lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Julie, Commerce, Notre Dame et Nouvelle Levée, désignés comme lots numéros quatre et cinq, mesurant ensemble soixante pieds de façade par le numéro quatre sur un plan dressé, comme le numéro N7 au livre de plans No deux, en l'étude de M. Magner, entre notaire en cette ville, et mesure vingt deux pieds de face à la rue Julie sur une profondeur de quatre-vingt quatre pieds six pouces sur la ligne du lot numéro cinq et quatre vingt quatre pieds neuf pouces et quatre lignes sur autre côté et vingt et un pieds dix pouces et demi de largeur.

Et l'autre lot est désigné comme lot numéro cinq sur un plan dressé par L. Burgi et déposé comme le numéro trois dans le livre de plans de la lettre A de l'îlot No. quarante deux, d'après un plan des livres de plans de la succession de Mme Marie Céleste de Marigny, veuve de F. E. de Livaudais, dressé par J. A. D'Hémécourt, daté le six décembre mil huit cent soixante quatre, déposé dans le bureau de Beilm Magner, un notaire en cette ville, lequel terrain mesure (mesure américaine) trente sept pieds huit pouces de face à la rue Chartres sur cent vingt-huit pieds quatre pouces de profondeur entre lignes parallèles ressemble avec quatre vingt dix pieds, et vingt-trois pieds un pouce et cinq demi-ligne de largeur dans le fond.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, circulo vosos avantages et dépendances qui y appartiennent.

Acquis par le défendeur de Mme Margaret Murray et autres, conformément à un acte par devant W J Castell, ancien notaire le 20 mars 1882, lors enregistré au livre 122, fol. 28 du bureau des aliénations.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24août—24 31 sept 7 14 21 28

COMPAGNIE D'ASSURANCES FACTORS' AND TRADERS'.

49.....Rue Carondelet.....49

NOUVELLE-ORLEANS 12 janvier 1886.

Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient l'exposé suivant de nos affaires durant l'année expirée le 31 décembre 1885.

PRIMES.

Sur risques d'ocean	$413,670 73	
Sur risques de rivière	25,801 27	
Sur risques de mer	8,665 12	
		$448,137 22
A ajouter primes non terminées de 1884		144,500 43
		$592,637 65
A déduire—		
Primes non terminées de 1885	$120,764 67	
Primes remboursées	43,230 92	
Réassurances	79,571 07	
Escomptes et commissions	61,576 85	
		$309,733 01
Primes nettes encaissées		$282,854 64
A ajouter—		
Intérêts et escomptes	$45,265 44	
Rentes pour sauvetages	1,895 65	
Gain dans les valeurs du marché, actif	6,009 81	
		$53,170 90
Revenu net		$313,025 54
A déduire, pertes payées—		
Incendie $144,259 86		
Rivières 9,601 57		
Mer 1,025 19		
	$154,886 62	
Dépenses générales	10,933 74	
Dépenses d'agences	21,234 97	
Salaires du Bureau et Underwriters	25,691 86	
Impressions, fournitures de bureau, annonces	3,714 73	
Taxes d'Etat et de ville	15,429 56	
		$233,987 30
		$79,038 24
Pertes non payées et non réglées		50,593 20
Profits nets		$28,445 04

ACTIF DE LA COMPAGNIE.

Argent comptant	$45,794 01
Argent déposé à la Trésorerie à Etat de Missouri	25,000 00
Billets à ordre, billets sur nantissements, valeur	174,510 37
Billets à ordre, billets hypothécaires, valant	88,821 24
Billets pour primes valant	23,720 39
Bons des Etats Unis, valeur du marché	123,750 00
Actions et autres bons, valeur du marché	261,733 07
Propriétés foncières, estimées à	147,900 00
Meubles de bureau	3,000 00
Comptes en voie de collection	57,866 68
Comptes dus par agents	4,144 98
Intérêts dus et échus sur prêts	2,701 92
1/8 pour sauvetage	450 00
	$969,191 88

PASSIF.

Capital	$700,000 00
Surplus	70,445 84
Primes non acquises	120,794 67
Pertes réglées et non réglées	50,593 20
Bills pour réassurances	9,250 07
Dividende de 31 décembre 1884	198 90
Dividende, déclaré pour cent, déclaré le 11 janvier 1886	28,000 00
	$959,191 88

Ce qui précède est une copie correcte faite des livres de la Compagnie.

ED. A. PALFREY, Président.
THOS. F WALKER, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, ce 12e jour de janvier 1886.
(Signé) EDWARD IVY,
Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue le 11 du courant, il a été décidé de payer sur demande, un dividende intérim de QUATRE POUR CENT sur le capital de la Compagnie.

ED. A. PALFREY, Président.
JNO. PHELPS, Vice Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

John L. Noble,	A. Brittin,
John Chalk,	John I. Adams,
Richard Milliken,	R. T. Buckner,
Samuel Friedlaender,	Chas. E. Black,
R. M. Walmsley,	John V. Richards,
A. H. May,	Thomas Day,
Samuel Boyd,	Samuel Delgado,
Wm. J. Behan,	John F. Richardson
B. F. Rahlmann,	Jos. T. Mudd,
C. J. Leeds,	John Phelps,
A. T. Thain,	Jules Aldige Blanc,
Louis Bush	W. H. Bodnger.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVIL le de District pour la paroisse d'Orléans—Gustave A. Maille vs. ses Créanciers — No. 18,152—Ordre du Cour—Que l'assiette des biens du pétitionnaire Gustave Albert Maille soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant John L. Lafayette, notaire en cette ville, le JEUDI 16me jour de septembre 1886, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, d'élire un syndic, et de voter sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 3 septembre 1886.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
4 sept—3fac 16

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS,
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest.
97 RUE DECATUR.

Bureau de la Compagnie d'Huile de la Louisiane,
78 rue Maroune.
Nouvelle-Orléans, Lne., le 11 août 1886.

AVIS—conformément à une requête faite en vertu de l'article 19 de la Charte de cette Compagnie, avis est par le présent donné qu'une assemblée générale des actionnaires de la Compagnie d'Huile de la Louisiane est appelée pour le 14 septembre 1886, à midi, au bureau de cet te Compagnie 78 rue Maroune, dans le but de décider si la Compagnie bendera ses affaires.

WM. G. VINCENT,
Président de la Compagnie.
11 août—11,17,24,31—Sept 7,14.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nouvelle Atelier vs Marie Ann Levi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 13,727—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de mon entrepôt No. 94 Passage de la Bourse, entre la rue Gravier et la Natches Alley, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 25 septembre 1886, à 11 heures A M, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Première Section du Faubourg Delassize, dans le Premier District de cette ville dans l'îlot borné par les rues Dryades, Jackson, Clara et Delassize, et désigné comme le numéro 32 dans la ligne de l'îlot de terre numéro 33 dans le plan de Thompson, dressé par C. A. Weeks, arpenteur, en date du 15 mai 1858, déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire public en ce temps.

Le dit lot mesure vingt-six pieds un pouce de face à la rue Dryades sur une profondeur de cent vingt pieds six pouces et demi entre lignes parallèles, acquis par le fils Abraham Levi, de Factors & Traders Insurance Company, par acte passé pardevant Alfred Hero, jr., notaire, le 24 décembre 1877.

2e Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé et situé dans la Première District de cette ville sans l'îlot borné par les rues Clara, Carondelet, Perdido et Berenice, désigné par le No 11 sur un plan dressé par Daniel Dart, en date du 27 mai 1849 et déposé en l'étude de Félix Grima, notaire.

Le dit lot mesure vingt trois pieds sept pouces et 4 6/8 lignes de face sur la rue Clara et vingt-trois pieds six pouces et six 4/8 lignes de largeur dans la ligne de derrière, sur une profondeur de trente pieds neuf pouces et six 4/8 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise de lot No 10, sur la ligne vers la rue Berenice, et cent vingt pieds dix pouces et sept 8/10 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise de lot No 12, et mesurant ensemble de lot No 11 sur la rue Clara, vingt-trois pieds sept pouces onze 4/8 lignes de profondeur sur la ligne qui divise de lot No 10, et mesurant ensemble de lot No 11 sur la rue Berenice, vingt-trois pieds sept pouces et sept 8/10 lignes de profondeur sur la ligne qui divise de lot No 12, et mesurant ensemble de lot No 11 sur la ligne de derrière, vingt-trois pieds sept pouces onze 4/8 lignes de largeur.

Et le dit lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues St Ann, Dauphine, Bienville et Basse, lequel lot de terre mesure 32 pieds de face à la rue St Ann sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et est connu sous le numéro 126 dans le plan de Thompson, déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire public en ce temps.

Le dit lot mesure vingt-six pieds un pouce de face à la rue Dryades sur une profondeur de cent vingt pieds six pouces et demi entre lignes parallèles, acquis par le fils Abraham Levi, de Factors & Traders Insurance Company, par acte passé pardevant Alfred Hero, jr., notaire, le 24 décembre 1877.

3e Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé et situé dans la Première District de cette ville sans l'îlot borné par les rues Clara, Carondelet, Perdido et Berenice, désigné par le No 11 sur un plan dressé par Daniel Dart, en date du 27 mai 1849 et déposé en l'étude de Félix Grima, notaire.

Le dit lot mesure vingt trois pieds sept pouces et 4 6/8 lignes de face sur la rue Clara et vingt-trois pieds six pouces et six 4/8 lignes de largeur dans la ligne de derrière, sur une profondeur de trente pieds neuf pouces et six 4/8 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise de lot No 10, sur la ligne vers la rue Berenice, et cent vingt pieds dix pouces et sept 8/10 lignes de profondeur sur la ligne qui divise de lot No 12, et mesurant ensemble de lot No 11 sur la rue Clara, vingt-trois pieds sept pouces onze 4/8 lignes de largeur.

Et le dit lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues St Ann, Dauphine, Bienville et Basse, lequel lot de terre mesure 32 pieds de face à la rue St Ann sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et est connu sous le numéro 126 dans le plan de Thompson, déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire public en ce temps.

Le dit lot mesure vingt-six pieds un pouce de face à la rue Dryades sur une profondeur de cent vingt pieds six pouces et demi entre lignes parallèles, acquis par le fils Abraham Levi, de Factors & Traders Insurance Company, par acte passé pardevant Alfred Hero, jr., notaire, le 24 décembre 1877.

4e Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé et situé dans la Première District de cette ville sans l'îlot borné par les rues Clara, Carondelet, Perdido et Berenice, désigné par le No 11 sur un plan dressé par Daniel Dart, en date du 27 mai 1849 et déposé en l'étude de Félix Grima, notaire.

Le dit lot mesure vingt trois pieds sept pouces et 4 6/8 lignes de face sur la rue Clara et vingt-trois pieds six pouces et six 4/8 lignes de largeur dans la ligne de derrière, sur une profondeur de trente pieds neuf pouces et six 4/8 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise de lot No 10, sur la ligne vers la rue Berenice, et cent vingt pieds dix pouces et sept 8/10 lignes de profondeur sur la ligne qui divise de lot No 12, et mesurant ensemble de lot No 11 sur la rue Clara, vingt-trois pieds sept pouces onze 4/8 lignes de largeur.

Et le dit lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues St Ann, Dauphine, Bienville et Basse, lequel lot de terre mesure 32 pieds de face à la rue St Ann sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et est connu sous le numéro 126 dans le plan de Thompson, déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire public en ce temps.

Le dit lot mesure vingt-six pieds un pouce de face à la rue Dryades sur une profondeur de cent vingt pieds six pouces et demi entre lignes parallèles, acquis par le fils Abraham Levi, de Factors & Traders Insurance Company, par acte passé pardevant Alfred Hero, jr., notaire, le 24 décembre 1877.

Acte de vente pardevant Jos. Kusta, Esq., notaire ainsi que les acquéreurs.

Un autre transcription de même date.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Ed J Ker notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 sept—4,11,18,25—oct 2 9

PAR MACON, PAUL & ROBINSON

Meubles de Ménage, etc.

Succession de G. M. Bayly.

No 18,477—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Aujourd'hui, mercredi—Bureau No 5 rue Carondelet—Et 10 heures du matin—Sur les lieux du matin en vertu d'un arrêt de jouissance rendu par le Juge Henri L. Lazarus, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, en date du 31 août 1886, il sera vendu à l'encan, au domicile de feu Gustave Bayly, No 1 rue Audubon, entre Prytania et Constantinople, le mobilier de ménage, de feu ledit Gustave Bayly, consistant en meubles de salon, chambres à coucher, salle à manger, cuisine, etc., etc.

Conditions—Comptant.

11 sept—11 18 25—2 9 oct

PAR CHAS. GIRARDEY & CO.

Propriétés de valeur non-améliorés dans le deuxieme et troisième districts.

SUCCESSION DE N. M. BENACHI.

No 16 542—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO—Aujourd'hui, mercredi—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 2 octobre 1886 à midi, à la Bourse d'Escan Arcade, rue Magasine, entre les rues Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. Houston juge de la cour civile de district pour la Paroisse d'Orléans en date du 7 août 1886, il sera vendu à l'encan, au plus offrant et dernier enchérisseur, les propriétés suivantes, à savoir:

1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Roman, Prieur, Hôpital et le Chemin de Bayou, désigné par la lettre A dans l'îlot A, mesurant de largeur 2 arpents sur 25 arpents de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit lot étant situé dernière la propriété appartenant au feu Gustave Albert Maille et est à une distance de 8 arpents du Bayou St Jean.

2° Un terrain dans le même district et îlot que la propriété ci-dessus décrite, et à côté de celle-ci, désigné par la lettre B sur ledit plan mentionné ci-dessus et mesurant, d'après celui-ci, de largeur Américaine, 25 pieds de face à la rue Roman, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication, les acquéreurs assumeront au désir de leurs obligations le paiement des taxes pour l'année 1886.

Acte de vente pardevant Ant. Dorlocourt, notaire, aux frais des acquéreurs.

15sept—15 18 25—oct2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Seiler vs Mme Mary Ann Levi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 13,727—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire